



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Harcèlement-au-travail-Des-policiers-gais-australiens-espionnes-par-des>

Harcèlement au travail :Des policiers gais australiens espionnés par des collègues portent plainte

- International - Océanie -
Date de mise en ligne : mardi 18 octobre 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

tiré de : FUGUES INFOLETTRE | #558 | 11 octobre 2016

Trois officiers ouvertement gais de la banlieue de Sydney viennent de porter plainte devant une commission d'enquête nationale. Des collègues auraient profité d'une opération interne de lutte contre le trafic de drogue pour tenter de les pousser à bout.

Publié le 10 octobre 2016

Si l'Australie fait souvent figure de modèle d'intégration des personnes LGBT dans les institutions, au sein de la police de Nouvelle-Galles du Sud, il semble que le travail reste encore à faire.

Trois agents de la ville de Newtown, située près de Sydney, viennent de porter plainte et soutiennent avoir été l'objet d'une curieuse opération antidrogue interne.

À leur insu, leurs communications ont été interceptées par leurs collègues sur une période de six mois. Ils ont été suivis et espionnés dans des bars et soumis à des tests de drogue, rapporte SBS News.

Les trois officiers, qui ne se fréquentent pas en dehors de leur travail, soupçonnent que l'opération, baptisée « Andro », les visait spécifiquement en tant qu'officiers ouvertement gais. Le compagnon d'un des policiers a subi le même traitement.

Les filatures, écoutes et contrôles réalisés par une équipe de huit personnes n'ont rien donné, aucun test de drogues ne s'est révélé positif.

Ce n'est pas la seule forme de harcèlement à laquelle les trois agents auraient été confrontés. Vexations, blagues et insultes étaient fréquentes au poste de Newtown. « Cette affaire s'inscrit dans une culture plus large d'homophobie qui existe, je le crois fermement, au sein du commandement local. C'est inacceptable et je veux simplement que personne d'autre ne subisse un tel traitement », a expliqué un des plaignants, qui a quitté la police après avoir eu connaissance de l'enquête sur lui.

Le Conseil antidiscrimination de l'État a jugé que les quatre plaintes étaient recevable et a ouvert une enquête visant les motifs derrière l'opération « Andro ».